

PROGRAMME

« FORMATION TUTEUR DE PROXIMITE - LES BASES »

Durée	6 jours	Dates & Lieu	<p>Nantes - Du 26 octobre 2022 au 06 janvier 2023</p> <p>Le Mans - Du 27 Septembre au 28 Octobre 2022</p> <p>La Roche / Yon - Du 24 janvier au 04 avril 2023</p> <p>Angers - Du 10 Octobre au 28 Novembre 2022</p>
Public	La formation est ouverte aux personnes en poste dans une organisation du secteur social, médico-social, enseignement ou issues de l'animation		
Nombre de participants	10 à 16 participants	Tarifs	11.50€ / heure
Accessibilité handicap	Le CEFRAS demande à être informé sur les situations de handicap des stagiaires afin d'adapter les modalités pédagogiques aux objectifs de la formation et de prendre en compte les moyens de compensation du handicap. Tous nos sites ont un accès handicap.		
Prérequis	Être salarié(e) d'un établissement et/ou service social et médico-social		
Moyens d'encadrement pédagogique et technique	Intervenant(s)	Professionnels du secteur spécialisés dans les domaines enseignés (secteur social, médico-social, animation ou enseignement)	
	Responsables du projet de formation	<p>Nantes - ANGLA Marielle - 02.51.86.69.12</p> <p>Le Mans - COUASNON Fabien - 02.43.72.97.22</p> <p>La Roche sur Yon - HELIGON Nelly - 02.51.47.71.40</p> <p>Angers - AVRIL Manuella - 02.41.30.57.09</p>	
	Contact administratif	<p>Nantes – JEAN Véronique - 02.51.86.24.13</p> <p>Le Mans - CATTANEO Sabrina - 02.43.72.49.06</p> <p>La Roche sur Yon - LEBLOIS Catherine - 02.51.47.71.98</p> <p>Angers – LEROY Elisabeth – 02.41.30.02.40</p>	
Débouchés	<p>Le tuteur accueille et accompagne un stagiaire en formation, un salarié en contrat de professionnalisation ou d'apprentissage. Il est l'interface entre l'apprenant, le centre de formation et l'équipe du lieu d'accueil.</p> <p>Métier : Tuteur de Proximité en étant salarié(é) dans un établissement ou service social et médico-social.</p>		
Finalités de la formation	<p>Devenir Tuteur de Proximité – Les bases. 1^{er} module de la formation Maître d'Apprentissage</p> <p>Module obligatoire pour les tuteurs de contrat de professionnalisation et d'apprentissage. Il vise principalement à transmettre des savoir-faire. Ce module doit permettre au tuteur de comprendre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les enjeux de l'alternance, • Les besoins du tuteur, • Les étapes clés de tout apprentissage. 		

Objectifs pédagogiques	<p>Au terme de ce module, les tuteurs doivent être en capacité de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueillir le stagiaire et organiser l'accompagnement du tutoré au sein de la structure, • Évaluer les pré-requis des besoins du stagiaire, en lien avec le référentiel métier, • Définir avec le tutoré son parcours et les modalités d'accompagnement, • Présenter le stagiaire, la formation à l'équipe, être garant des rôles de chacun, • Connaître les principes et les modalités d'évaluation, 				
Méthodes pédagogiques	<p>Apports théoriques s'appuyant sur des méthodes actives au sens où il s'agira de trouver des méthodes d'appropriation des connaissances qui mobilisent l'apprenant en tant qu'acteur et pas seulement en tant que destinataire.</p> <p>Le CEFRAS conçoit la formation ME comme un espace de rencontre, d'échange et d'ouverture entre des professionnels exerçant différents métiers et se destinant à occuper cette même fonction.</p> <p>La démarche mise en œuvre dans les groupes de formation est une démarche participative et collective. Elle entend clairement prendre appui sur la parole et les témoignages vécus des participants, sur leurs réflexions et leurs interrogations.</p> <p>Lors des formations en présentiel, le formateur a à disposition tout le matériel de formation nécessaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ordinateurs portables • Vidéoprojecteurs • Connexion internet • Supports papiers 				
Programme pédagogique	<ul style="list-style-type: none"> ➔ UC 1 – Cadrage général et particularités des différents lieux d'exercice – 3H50 ➔ UC 2 – Evaluer – 10H50 ➔ UC 3 – Former – 10H50 ➔ UC 4 – Accompagner – 3H50 ➔ UC 5 – Intégrer – 7H00 ➔ UC 6 – Validation – 5H00 				
Modalités d'évaluation des acquis	<ul style="list-style-type: none"> • Un suivi tout au long de la formation. • Un dossier d'une dizaine de pages est à remettre au terme du parcours décrivant principalement les modalités d'accueil et d'accompagnement des stagiaires au sein de la structure et des propositions d'ajustement de ce dispositif. • Un bilan écrit individuel en fin de formation. 				
Taux de réussite aux examens (Année 2021)	<p>Le Mans : 100% (Sur 26.pers. Présentées)</p> <p>La Roche sur Yon : 100% (Sur 17.pers. Présentées)</p> <p>Angers : 100% (Sur 43.pers. Présentées)</p>	<p>Taux de satisfaction (Année 2021)</p>	<p>NC</p>	<p>Taux d'abandon en cours de formation (Année 2021)</p>	<p>Le Mans : 0% (Sur 26.pers. Présentées)</p> <p>La Roche sur Yon : 0% (Sur 17.pers. Présentées)</p> <p>Angers : 0% (Sur 43.pers. Présentées)</p>